

# Innovation pédagogique et Expérimentation

- pédagogie - Archives - Vie des projets - Éducation prioritaire - Le Réseau ÉCLAIR (Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) Alphonse Allais - Innovation pédagogique et Expérimentation -



Date de mise en ligne : dimanche 4 décembre 2011

## Description :

L'article 34 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 offre l'opportunité pour chaque établissement de s'engager dans un processus expérimental.

---

Copyright © Circonscription de l'Éducation nationale de Val-de-Reuil - Tous

droits réservés

---

## Les innovations pédagogiques

Deux catégories d'actions peuvent être retenues et accompagnées :

- celles qui coïncident avec des priorités nationales ou académiques et dont les démarches peuvent être exploitées en formation initiale ou continue (maîtrise des fondamentaux, la prévention de l'illettrisme, l'enseignement des langues, l'approche transversale des apprentissages ou le développement de la culture scientifique, l'adaptation des structures, la scolarisation des élèves en situation de handicap...).
- celles qui portent sur des initiatives liées aux contextes locaux, qui enrichissent la vie pédagogique des établissements et ouvrent des pistes de réflexion ou d'action.

## Le droit à l'expérimentation

L'article 34 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 offre l'opportunité pour chaque établissement de s'engager dans un processus expérimental. Le droit à l'expérimentation s'inscrit explicitement dans le projet d'établissement. Le projet d'expérimentation est transmis aux autorités académiques pour approbation.

L'expérimentation est formalisée dans un document précisant sa durée (maximum 5 ans), ses objectifs, l'accompagnement dont elle bénéficie et l'évaluation prévue au regard des objectifs visés et des moyens mis en oeuvre. Cette disposition vise à encourager le dynamisme des acteurs de terrain en les incitant à mettre en place localement les réponses les plus adaptées pour favoriser la réussite de leurs élèves.